

RESIDENCE TREMPLIN ARTS VISUELS EN NOUVELLE - AQUITAINE

APPEL A CANDIDATURES 2023

L'ÉLAN

UNE RÉSIDENCE ITINÉRANTE D'IMMERSION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POUR UNE JEUNE DÉMARCHÉ
ARTISTIQUE AU SEIN DE TROIS LIEUX EN NOUVELLE-AQUITAINE

CONTEXTE

L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (Périgueux), Le Bel Ordinaire (Pau Béarn Pyrénées) et l'association CHABRAM² (Bellevigne - Charente) s'associent pour accueillir en résidence un.e artiste de Nouvelle-Aquitaine en 2023 / 2024. Ces trois structures, diverses dans leurs actions, publics et statuts juridiques mettent à disposition des outils et des moyens pour accompagner l'artiste dans sa pratique, son projet professionnel et sa connaissance du territoire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Accompagner le projet professionnel d'un.e artiste émergent.e vivant en Nouvelle-Aquitaine,
- Permettre à cet.te artiste de découvrir la réalité de son écosystème professionnel à travers le fonctionnement de trois structures arts visuels,
- Proposer des échanges et des regards sur le travail et la recherche (passés, en cours ou à venir) du / de la résident.e

PORTEURS DU PROGRAMME

L'Agence culturelle départementale Dordogne - Périgord

Elle porte une mission de service public de la culture sur l'ensemble du territoire de la Dordogne dans les domaines des arts vivants et visuels. Concernant le secteur arts visuels, l'Agence culturelle organise des expositions, accueille des artistes en résidence, soutient la création et la production artistique et accompagne les artistes dans leur structuration tout comme dans leur recherche plastique. Parallèlement, elle développe différents programmes de médiation en direction de tous les publics.

culturedordogne.fr

Le Bel ordinaire

Sensible à la création la plus actuelle dans le domaine de l'art contemporain et du design graphique et jouant la carte de la complémentarité avec l'École supérieure d'art des Pyrénées – site de Pau et le musée des Beaux-arts, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées dispose et partage un outil de diffusion et d'accueil en résidence dédié à l'art contemporain. Il développe des expositions, des résidences d'artistes et un travail de médiation et de sensibilisation avec des visites adaptées, des ateliers, des rencontres avec les artistes destinés à tous les publics.

belordinaire.agglo-pau.fr

CHABRAM²

Depuis 2013, l'association CHABRAM² ouvre les portes d'une ancienne école communale à l'art contemporain au cœur des vignes de Cognac. Le pôle artistique, dénommé L'ÉCOLE, favorise les échanges entre artistes, œuvres et visiteurs grâce à des expositions temporaires, des résidences artistiques et des actions culturelles impliquant largement jeune public et personnes fragilisées. CHABRAM² a pour mission de rendre l'art actuel accessible à tous et de créer un véritable échange entre Touzac, sa région et les amateurs d'art.

chabram.com

PROPOSITIONS OFFERTES EN RESIDENCE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

- Un lieu de travail / espace de 100 m² pour une mise en situation et expérimentation d'accrochage d'œuvres
- Le prêt de matériel sonore et de vidéo projection
- Des conseils et aides
 - techniques (scénographie, éclairage...),
 - administratifs (contrats, factures, budget prévisionnel, dossier / book, candidatures...)
 - juridiques liés à l'environnement social et statutaire du métier d'artiste
- Des échanges avec des professionnels sur la démarche artistique de l'artiste, ses recherches et travaux en cours
- Des outils et techniques pour aborder les différents champs de la médiation culturelle (parler de son travail à des publics, animer des médiations...)
- La découverte de ses partenaires de proximité et des actions menées avec leurs publics (Education Nationale, structures sociales et médico-sociales, associations)

Le Bel ordinaire

- Un atelier de création de 50 m²
- Une chambre individuelle
- Un accès à la cuisine partagée
- La galerie éphémère pour d'éventuelles mise en situation, expérimentation d'accrochage ou présentation publique
- Le prêt de matériel technique
- Un accompagnement de l'équipe pour des conseils, échanges et discussions sur les aspects techniques, administratifs, de communication et de médiation
- La mise en contact avec des artistes et/ou professionnels du territoire pour des échanges et discussions

L'association CHABRAM²

- Un lieu de travail /atelier non équipé de 80 m²
- La mise à disposition d'un vidéo projecteur, possibilité de prêt /location de matériel sur demande préalable
- Plusieurs espaces pour la mise en situation et expérimentation d'accrochage / installation des œuvres
- Un logement privatif de 60 m² avec cour et jardin - Possibilité d'accueil d'une famille (4 pers. maximum)
- Une équipe à l'écoute des attentes et besoins :
 - Accompagnement tout au long du séjour,
 - Rencontre avec la communauté artistique, culturelle et institutionnelle locale
 - Echanges avec les partenaires de proximité et découverte des actions menées sur le territoire avec l'Education Nationale, les structures sociales et médico-sociales et d'autres associations.

DÉROULEMENT

Le séjour se déroulera sur deux semaines au sein de chaque lieu entre novembre 2023 et mars 2024, soit six semaines de résidence au total selon le calendrier suivant :

- Novembre/décembre 2023 à l'Agence culturelle départemental Dordogne-Périgord – Périgueux (Dordogne)
- Janvier 2024 au Bel Ordinaire – Billère (Pyrénées-Atlantiques)
- Mars 2024 à L'ÉCOLE – Centre d'art CHABRAM² – Bellevigne (Charente)

CONDITIONS

Conditions financières

Le budget alloué pour chacun des séjours en résidence est 1 500 € ttc soit un total de 4 500 €. Il est réparti pour chaque résidence comme suit :

- 1000 € pour la rémunération de l'artiste
- 500 € pour les frais de déplacement, de repas et le matériel (montant forfaitaire)

Conditions d'hébergement et de travail pour chaque résidence

- Un appartement meublé et un espace de travail seront mis à disposition de l'artiste durant la durée de la résidence. Seront pris en charge les frais suivants : eau, électricité, charges locatives

SÉLECTION

Critères d'éligibilité

- Mener une pratique artistique arts visuels : peinture, dessin, sculpture, installation, performance, photographie, vidéo, art numérique, graphisme, design, stylisme ou mode
- Résider en Nouvelle-Aquitaine (NB : N° de Siret faisant foi)
- Avoir le statut d'artiste professionnel depuis moins de trois ans (NB : les étudiants ne sont pas éligibles)
- Ne doit pas être déjà diffusé dans les réseaux arts visuels labellisés et conventionnés
- Être titulaire du permis B et disposer d'un véhicule (indispensable pour le séjour à L'ÉCOLE)

Modalités

- Sélection sur dossier, par un comité de pilotage constitué des représentants de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Le Bel Ordinaire, l'association CHABRAM², et le cas échéant, de personnalités qualifiées extérieures.

Calendrier 2023

- Diffusion de l'appel à candidatures : 1^{er} février > 15 mars
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 mars à minuit – Un AR des candidatures sera systématiquement envoyé par mail dans les 10 jours maximum suivant la date du dépôt
- Traitement des candidatures : mars > mai
- Sélection : mai / juin
- Résultats communiqués par mail aux candidats : fin juin

Constitution du dossier de candidature

La candidature sera constituée d'un seul dossier PDF contenant :

- La fiche de renseignements complétée,
- Une lettre d'intention (1 page maximum)
- Le déroulé de la résidence : présenter la liste des activités que vous souhaiteriez aborder lors de chaque séjour. L'objectif étant de permettre au jury de comprendre comment vous souhaitez optimiser vos différents temps de résidence en vous appuyant sur les ressources proposées par les trois structures d'accueil.
- Une présentation synthétique de votre démarche artistique et de vos travaux avec des visuels légendés et un CV

Inscription et renseignements généraux

- Déposer le dossier de candidature en format PDF (5 MO maximum), **avant le 15 mars 2023 minuit**, via un lien de téléchargement (we transfert, google drive...) envoyé par mail à v.marolleau@gmail.com

Renseignements spécifiques selon les lieux de résidence

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François
Mitterrand, 2 place Hoche
24 000 Périgueux

- Pierre Ouzeau,
Directeur artistique
05 53 06 40 16
p.ouzeau@culturedordogne.fr

- Violaine Marolleau,
Chargée de projets Arts visuels
05 53 06 40 04
v.marolleau@culturedordogne.fr

Le Bel Ordinaire

les Abattoirs, allée Montesquieu,
64140 Billère

- Florence de Mecquenem,
Directrice
06 75 82 00 07
f.demecquenem@agglo-pau.fr

CHABRAM²

L'ÉCOLE - centre d'art
contemporain
9, rue Jean Daudin -Touzac
16120 Bellevigne

- Marie-Line Daudin,
Présidente
06 82 52 33 66
contact.chabram@gmail.com